

La crise du coronavirus et son impact sur la sécurité alimentaire

Intervention de Raymond Weber, président de SOS Faim, devant la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre des Députés. **Notes**
Luxembourg, 19 octobre 2020

1. La **pandémie du COVID-19** a fait ressortir, de manière dramatique, les inégalités criantes – économiques, sociales et culturelles – entre les pays et au sein des pays. Par ailleurs, et au-delà de la crise sanitaire, elle a servi de révélateur et d'accélérateur aux crises multiples – alimentaire, économique, sociale, environnementale, sécuritaire, politique - auxquelles est confrontée l'humanité. Elle se greffe, enfin, sur des vulnérabilités et fragilités déjà existantes.

Selon une étude récente de la Banque Mondiale, la pandémie du COVID-19 pourrait faire basculer jusqu'à 150 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, alors que la pauvreté, en général, devrait toucher entre 9,1% et 9,4% de la population mondiale en 2020. Concernant l'Afrique, et même si la résilience sanitaire semble – heureusement - surprenante, le COVID-19 va effacer 5 années de progrès, notamment à cause de la situation sécuritaire, des catastrophes naturelles (comme les inondations désastreuses dans plusieurs pays du Sahel, des cours de matières premières instables, un tourisme en berne, des *remittances* (envois d'argent des émigrés) moindres, des investissements étrangers stoppés.

Par ailleurs, un récent Rapport de la CNUCED sur *les flux financiers illicites et le développement durable en Afrique* montre que l'Afrique pourrait gagner, par an, autour de 89 milliards de dollars, en supprimant les flux financiers illicites, qui constituent 3,7% du PIB de l'Afrique et dont la somme est presque aussi importante que l'APD (évaluée à 48 milliards de dollars) et les investissements étrangers directs, par an (évalués à quelque 54 milliards de dollars). Inutile de préciser ce qu'une telle somme pourrait apporter aux sociétés africaines pour financer les investissements indispensables dans les infrastructures, dans l'agriculture, dans l'éducation, dans la santé, dans les capacités de production...

2. **Quelques lueurs d'espoir** face à cette situation :

- Le Prix Nobel de la Paix 2020 a été attribué au PAM (Programme Alimentaire Mondial). Il est récompensé pour "ses efforts de lutte contre la faim, pour sa contribution à l'amélioration des conditions de paix dans les zones touchées par les conflits et pour avoir joué un rôle moteur dans les efforts visant à empêcher l'utilisation de la faim comme arme de guerre", a dit la présidente du comité Nobel, Berit Reiss- Andersen. « Le prix Nobel de la paix n'est pas décerné seulement au PAM », a précisé David Beasley, le directeur exécutif du PAM. « Nous travaillons en étroite collaboration avec des gouvernements, des ONGD et des partenaires du secteur privé dont la passion pour aider les personnes affamées et vulnérables est égale à la nôtre. Sans eux, nous ne pourrions pas aider qui que ce soit », a-t-il ajouté.
- La Journée mondiale de l'alimentation, le 16 octobre, a appelé à la solidarité mondiale pour aider les plus vulnérables à se remettre de la crise du coronavirus,

et pour rendre les systèmes alimentaires plus résilients et plus robustes afin qu'ils puissent résister à la volatilité croissante et aux chocs climatiques, offrir une alimentation saine, abordable et durable pour tous, et des moyens de subsistance décents aux travailleurs du système alimentaire. Cela nécessitera de meilleurs régimes de protection sociale et de nouvelles possibilités offertes par la numérisation et le e-commerce, mais aussi des pratiques agricoles plus durables qui préservent les ressources naturelles de la planète, notre santé et le climat. Mot d'ordre de cette année : cultiver, nourrir, préserver, ensemble

- La Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté, le 17 octobre, avait pour thème : agir ensemble pour gagner la justice sociale et environnementale pour tous.
- Quatre agences onusiennes ont lancé, le 13 octobre, un appel à la solidarité internationale pour surmonter ensemble les effets sanitaires et socio-économiques de la pandémie de Covid-19 qui affectent de manière disproportionnée les plus vulnérables. « Le moment est venu pour la solidarité mondiale, en particulier avec les plus vulnérables de nos sociétés, notamment dans les pays émergents et en développement », écrivent dans un communiqué conjoint l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons surmonter les incidences sanitaires, sociales et économiques interdépendantes de la pandémie et empêcher qu'elle ne dégénère en une catastrophe humanitaire et de sécurité alimentaire prolongée, avec la perte potentielle des gains de développement déjà réalisés », ont ajouté ces agences.

Selon elles, il faut saisir cette occasion de reconstruire en mieux. Et elles se sont engagées à mettre en commun leur expertise et leur expérience pour soutenir les pays dans leurs mesures de réponse aux crises et leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). « Nous devons élaborer des stratégies durables à long terme pour relever les défis auxquels sont confrontés les secteurs de la santé et de l'agroalimentaire. La priorité doit être accordée à la résolution des problèmes sous-jacents de sécurité alimentaire et de malnutrition, à la lutte contre la pauvreté rurale, en particulier grâce à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans l'économie rurale, à l'extension de la protection sociale à tous, à la facilitation de voies de migration sûres et à la promotion de la formalisation de l'économie informelle », ajoute le communiqué conjoint ;

- Ce qui me remplit d'espoir, surtout, c'est l'extraordinaire résilience de nos partenaires sur le terrain qui, dans des conditions plus que difficiles, restent au service des populations concernées ;
- Citons aussi la Tribune commune de 5 grandes ONGD, en vue de la Conférence des donateurs sur le Sahel central (Mali, Burkina Faso, Niger), demain 20 octobre et qui dit, notamment, « que les Etats sahéliens et les acteurs principaux du développement (doivent) s'engager à une politique ambitieuse de renforcement de l'accès aux services sociaux de base dans les zones affectées par la crise et à remettre la protection des civils, la justice et la redevabilité au centre des réponses apportées au Sahel central, au-delà de réponses exclusivement sécuritaires ».

3. Que pouvons-nous faire, en tant qu'ONG, pour lutter contre la faim, la pauvreté et la misère, à travers une approche transformative de développement ?

Nous nous engageons, avec une trentaine de partenaires au Sud, pour un monde sans faim. Partout et pour tous. Garantie par une agriculture durable. Economiquement viable, socialement responsable et respectueuse de l'environnement. Qui place l'homme au cœur du développement. Tant les producteurs familiaux, qui vivent décevantement de leur travail, que les consommateurs, qui ont accès à une alimentation suffisante, saine et de qualité.

Il s'agit, pour nous, d'une mission solidaire et citoyenne. Solidaire avec les producteurs familiaux africains, les premières victimes de la faim. Regroupés au sein d'organisations paysannes, ce sont les premiers bénéficiaires de nos appuis. Et les premiers acteurs de développement. Car, si nous agissons concrètement pour eux, nous le faisons d'abord AVEC eux. Citoyenne ici, au Luxembourg et en Europe. Avec un public et des décideurs qui se mobilisent dans la durée pour un monde sans faim. De manière responsable et cohérente.

Au Luxembourg, nous oeuvrons, là aussi avec nombre de partenaires, pour une autre alimentation, à travers des interventions dans les écoles, le *Alternativen Mëttsmaart*, le programme *Changeons de menu*, etc. Dans une approche de développement durable, ces actions au Sud et au Nord sont complémentaires, en vue d'une généralisation de pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, notre santé et le climat.

Par son action, SOS Faim répond à l'appel de la FAO. A travers son soutien permanent à l'agriculture familiale dans six pays d'Afrique, SOS Faim favorise les cultures vivrières et durables, afin de donner aux paysans la capacité de se nourrir et de nourrir chaque citoyen.

L'action de SOS Faim et de ses partenaires en Afrique touche environ 500.000 producteurs agricoles, ainsi que leurs familles. Nos partenaires accompagnent les paysans dans le développement et la diversification de leurs exploitations. Ils rendent possible un meilleur accès aux ressources en leur facilitant l'accès au crédit, aux semences traditionnelles de qualité, aux formations, à des centrales d'achats...

Arriver à combiner réalisme économique, souveraineté et sécurité alimentaires et protection de l'environnement.

4. Olivier De Schutter sur la crise actuelle.

Il me semble important de reprendre ici des déclarations récentes d'Olivier de Schutter, Rapporteur Spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme (et, par ailleurs, membre de SOS Faim). Voir aussi l'interview dans le *Wort* du 19 octobre. Olivier De Schutter contextualise bien les enjeux et nous montre clairement la nécessité de fournir des réponses globales aux nombreux enjeux de développement d'aujourd'hui.

Afin d'aider les pays les plus pauvres à surmonter cette crise, M. Guterres, SG de l'ONU, a appelé à un allègement ciblé de leur dette. Il s'est aussi prononcé pour un plan de relance international qui soit égal à au moins 10 pour cent du PIB mondial et a souhaité que soient mise en place toutes les mesures monétaires et fiscales susceptibles de soulager les plus vulnérables.

Il faut toutefois aller plus loin, soutient Olivier De Schutter. Avec une chute du revenu par habitant prévue dans plus de 170 pays, les personnes sans protection sociale seront les plus gravement touchées, a-t-il alerté dans un message.

À ses yeux, il est urgent de « transformer notre modèle économique », en tenant compte des objectifs de développement durable. « Le modèle de croissance lui-même doit inclure, dès le départ, les exigences de durabilité environnementale et de justice sociale », affirme-t-il.

« Face à une crise de cette ampleur, l'engagement pris au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT) d'universaliser les socles de protection sociale est plus pertinent et plus essentiel que jamais », estime M. De Schutter, ajoutant que les programmes destinés à empêcher les ménages à faible revenu de tomber dans la pauvreté doivent être vus « comme un investissement et non comme un coût ».

« En moyenne, le coût de financement de l'ensemble des avantages liés aux socles de protection sociale représente 4,2 % du PIB pour les 57 pays à bas revenus et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. C'est le meilleur investissement qu'un pays puisse faire pour son avenir », insiste cet expert indépendant de l'ONU.

Alors que les États ont déjà engagé plus de 8 000 milliards de dollars pour contrer les effets économiques de la crise, il considère que cet argent devrait aller à la mise sur pied d'une économie plus inclusive fondée sur le droit au travail et à la sécurité sociale, ainsi que sur les droits à un logement adéquat, à la santé et à l'éducation.

« L'extrême pauvreté n'est pas due à un revenu insuffisant ou à la faute des individus ou des familles qui la subissent. Elle est le résultat des choix que font les États et qui perpétuent les situations de pauvreté et d'exclusion sociale », fait valoir M. De Schutter.

5. Précisions de vocabulaire : **sécurité alimentaire vs souveraineté alimentaire**. Personnellement, je trouve que les deux notions sont complémentaires (alors que « mon » ONGD a une préférence très nette pour la « souveraineté alimentaire »).

- Le concept de **sécurité alimentaire** a évolué durant ces deux dernières décennies. D'abord perçu comme la disponibilité d'une offre nationale suffisante en denrées alimentaires, il est défini depuis une dizaine d'années comme l'accès pour tous les individus, à tout moment, à une nourriture en suffisance permettant de mener une vie saine et active.

Cependant, cette définition ne montre pas la dynamique socio-économique nécessaire à la sécurité alimentaire, laquelle n'est pas un état stable. "Sont en état d'améliorer leur sécurité alimentaire, les populations disposant d'une capacité d'accès à la nourriture telle qu'elles peuvent commencer à accumuler des réserves (stockage, bétail, épargne monétaire), à développer des moyens plus performants de production ou d'augmentation des revenus, à organiser des relations sociales comprenant des réseaux de solidarité plus fiables.

C'est l'ensemble de ces actions qui inscrit les populations dans un processus cumulatif de réduction de vulnérabilité alimentaire.

- La **souveraineté alimentaire** est le droit des peuples, des communautés et des pays de définir, dans les domaines de l'agriculture, du travail, de la pêche, de l'alimentation et de la gestion forestière, des politiques écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à leur situation unique.

Elle comprend le droit à l'alimentation et à la production d'aliments, ce qui signifie que tous les peuples ont le droit à des aliments sûrs, nutritifs et culturellement appropriés et aux moyens de les produire et qu'ils doivent avoir la capacité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs sociétés.

La souveraineté alimentaire est le droit des pays de définir leur propre politique agricole et alimentaire, de protéger et réglementer leur production et leurs échanges agricoles avec un objectif de développement durable et de déterminer leur degré d'autonomie alimentaire, dans des conditions de travail et de rémunération décentes.

6. Quelques questions que nous aimerions soulever avec vous :

- Dans notre dernier *Fair Politics*, nous avons fait 2 recommandations :
 1. consacrer 10% (nous sommes autour de 7%) de l'APD au soutien des activités spécifiques de l'agriculture paysanne, en se basant sur la souveraineté alimentaire et le respect des droits de l'homme. On pourrait ajouter aujourd'hui : veiller aux engagements que la communauté internationale (à travers l'ONU) et le Luxembourg (en votant pour) ont pris concernant la mise en œuvre de la Déclaration internationale sur le droit des paysan.ne.s ;
 2. intégrer l'exigence de souveraineté alimentaire et de respect des droits de l'homme dans toutes les opérations financières en faveur de l'agriculture auxquelles il participe, tant au niveau régional que mondial. Cela vaut, plus particulièrement, pour la participation luxembourgeoise à la Banque Africaine de Développement et pour les Fonds LMDF (*Luxembourg Microfinance and Development Fund*) et ABC (*Agri-Business Capital Fund*), où la « redevabilité » n'est pas toujours clairement retenue et où on peut avoir l'impression que l'agrobusiness l'emporte (trop) largement sur la paysannerie familiale ;
- Comment améliorer, qualitativement, la coopération luxembourgeoise au développement ? Je pense la coopération luxembourgeoise comme un trépied, solide justement parce qu'elle repose sur les trois pieds que sont : le Ministère et son Agence, LuxDev ; la coopération multilatérale ; les ONGD. Ce « système » demande, notamment,
 - un meilleur partage des connaissances, entre les ONGD, LuxDev, le Ministère de la Coopération, le secteur privé... ; et surtout, avec nos partenaires du Sud ;
 - la mise en place d'un vrai « espace public de discussion », ensemble avec un Observatoire de la Coopération au Développement, à créer en coopération avec l'Université ;
 - de mener une réflexion en profondeur sur les « modèles » post-COVID de développement, en repensant un modèle de mondialisation, trop exclusivement basé sur la croissance et le PIB, mais qui ne respecte ni la cohésion sociale et culturelle, ni l'environnement et la biodiversité et qui génère des inégalités croissantes ? Pas de simple « reset » du monde d'avant ! Dans une telle réflexion, il s'agit de réfléchir tant sur le pourquoi et les contenus, que sur le comment et les processus de développement (on pourra

s'inspirer ici d'un **Amartya Sen**, qui a reçu hier le Friedenspreis des deutschen Buchhandels et qui parle tant de la justice sociale que des *capabilities*) ;

- S'engager, au niveau national et au niveau européen, pour la mise en place d'un vrai « droit au développement », et pour la transformation de la Déclaration de 1986 en Convention, juridiquement contraignante. Un tel engagement permettrait de ne pas se laisser diluer le droit au développement dans l'Agenda 2030 de développement durable et ses ODD ;
- Réaffirmer clairement, non seulement les pourcentages de notre coopération, autour du 1% du RNB, mais aussi les chiffres absolus (« sanctuarisation »). Comme l'a dit le Premier Ministre, dans son état de la Nation, la semaine dernière : pas « seulement » maintenant, mais « précisément » maintenant !